

Un "changement d'administration" ou l'impact d'un mariage anglais sur les aménagements au château de Prangins

Autor(en): **Bieri Thomson, Helen**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte = Revue suisse d'art et d'archéologie = Rivista svizzera d'arte e d'archeologia = Journal of Swiss archeology and art history**

Band (Jahr): **72 (2015)**

Heft 3-4

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-632563>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Un « changement d'administration » ou l'impact d'un mariage anglais sur les aménagements au château de Prangins

par HELEN BIERI THOMSON

Le 3 août 1778, le lendemain de son arrivée au château de Prangins en tant qu'épouse du baron et donc nouvelle maîtresse de maison, la jeune Matilda Guiguer née Cleveland (1758–1817) (fig. 1), originaire du Devon dans le sud de l'Angleterre, prend la plume et inscrit dans le jour-

nal¹ jusqu'alors tenu par son mari la note suivante : « Nous avons pris inspection des environs de la maison, de la basse-cour, de la laiterie, du jardin etc. et tout cela doit se ressentir un jour [de] changement d'administration. »² La jeune mariée laisse ainsi entendre qu'elle est très

Fig. 1 Portrait de Matilda Guiguer née Cleveland, baronne de Prangins, avec le château de Prangins en arrière-plan, de Jens Juel, 1778. Huile sur toile, non signée, non datée, 86,5 × 72 cm. Copenhague, Statens Museum for Kunst.





Fig. 2 Portrait de Louis-François Guiguer, baron de Prangins, de Johann Georg Zell, 1781. Huile sur toile, 115,5 × 93 cm. Collection particulière.

consciente de sa nouvelle fonction de baronne ainsi que des responsabilités qui lui incombent désormais, et qu'elle compte les prendre au sérieux. De fait, le « changement d'administration » aura pour conséquences divers aménagements à l'intérieur et à l'extérieur du château. Cette contribution cherchera à définir l'incidence qu'a pu avoir l'origine anglaise de la baronne dans ces entreprises.

Célébré le 4 juin 1778 à l'église de Saint James à Westminster, le mariage en question unit Louis-François Guiguer (1741–1786), 37 ans, baron de Prangins (fig. 2), à une jeune Anglaise issue de la noblesse terrienne, Matilda Cleveland, 20 ans. Comment expliquer que le choix du baron se soit porté sur une femme étrangère alors même que les beaux partis ne manquent pas dans le Pays de Vaud ? Rappelons que la famille Guiguer n'appartient pas à la noblesse locale, le grand-oncle de Louis-François ayant acquis le titre de baron à l'achat de la seigneurie de Prangins en 1723. Famille de banquiers et de grands financiers, les Guiguer s'inscrivent dans le réseau international de la banque huguenote et ont donc tissé des liens aux quatre coins de l'Europe. Ainsi, Louis-François Guiguer, né à Paris où il passe son enfance avant de faire ses études à Genève, est-il également familier avec l'Angleterre, et ce bien avant l'arrivée à Prangins de Matilda Cleveland. En effet, son père y est né et lui a laissé des biens dont il hérite en 1771.³ De

plus, il a de la famille à Londres en la personne de son oncle Louis Guiguer (env. 1698 – 1773), demi-frère de son père Jean-Georges. Etabli à Londres, Louis Guiguer a épousé une certaine Juliana Cleveland (1714 – env. 1795), qui n'est autre que la tante de Matilda. La jeune femme que Louis-François Guiguer choisit pour épouse est donc sa cousine par alliance.

Matilda Cleveland est née le 15 janvier 1758 à Tapeley dans le nord du Devon. Son père, John Cleveland I (1707–1763), appartient à la *landed gentry*⁴ et a fait une carrière d'officier dans la Royal Navy. Il s'est également distingué comme membre du parlement. John Cleveland meurt en 1763 alors que Matilda n'a que 5 ans. Un an plus tard décède sa mère, Sarah Shuckbrugh, originaire du Gloucestershire, troisième et dernière épouse de John Cleveland. Qu'advient-il alors de Matilda ? A-t-elle continué à vivre dans le domaine familial de Tapeley, où habite son demi-frère aîné John Cleveland II (1734–1817), ou a-t-elle grandi à Londres, lieu de domicile de sa tante ?⁵ Le journal du baron de Prangins attestant dès l'été 1776 les liens étroits et affectueux qui unissent la jeune femme à sa tante, il paraît probable qu'elle ait joué un rôle décisif dans l'éducation de sa nièce. C'est à elle en tous les cas que revient l'initiative d'un séjour en Suisse en 1776, dont le but inavoué est certainement de lui trouver un mari.

Une chambre à coucher conjugale

Le premier aménagement qu'induit l'arrivée d'une épouse au château de Prangins est de lui attribuer une chambre à coucher. En lisant le journal tenu par les époux, on découvre que le couple choisit de faire chambre commune. Un premier extrait suggère en effet qu'au réveil les époux sont ensemble dans la même pièce : « Au lever du soleil, nos yeux se sont ouverts et nous avons ouvert nos fenêtres. Le spectacle était si beau que nous nous sommes décidés au moment d'aller en jouir en plein air : et nous voilà sur notre terrasse. »⁶ Mais dorment-ils vraiment dans le même lit ? Un incident survenu un soir d'été permet de le croire : « Le soir, peur de feu par une odeur de brûlé dans la chambre des enfants dont, ne pouvant trouver la cause, nous avons fait veiller la chambre et nous avons transmarché les enfants : Charles dans notre lit et les deux autres sur des matelas avec leurs bonnes dans le cabinet, à côté de nous. »⁷ Cependant, ce sont les moments de séparation forcée qui apportent les meilleures preuves. En cas de forte maladie ou lors des accouchements, les époux se résignent à tour de rôle à quitter la chambre conjugale pour le bien de l'autre. Ainsi, le 22 février 1779, Matilda écrit : « La femme revient vertueusement à son mari qu'elle trouve plus souffrant et à qui il faut abandonner la chambre, ce qui est un sûr indice que la maladie est grave. »⁸ A chaque naissance d'un enfant, Louis-François Guiguer se retire de la

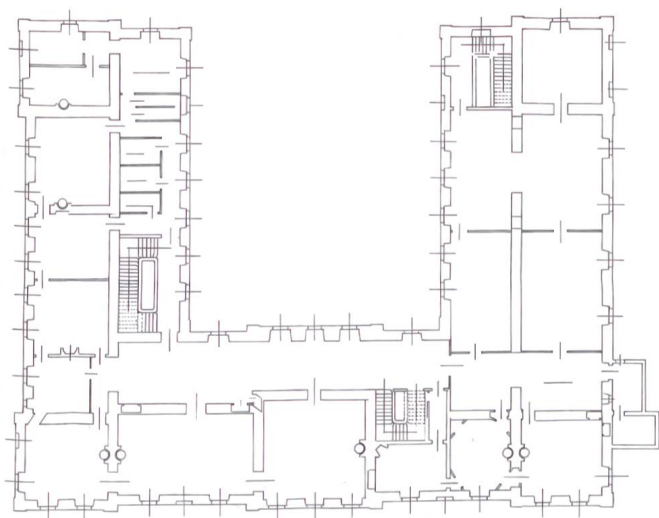


Fig. 3 Plan du château de Prangins, 1^{er} étage, 1870. Archives communales de Prangins.

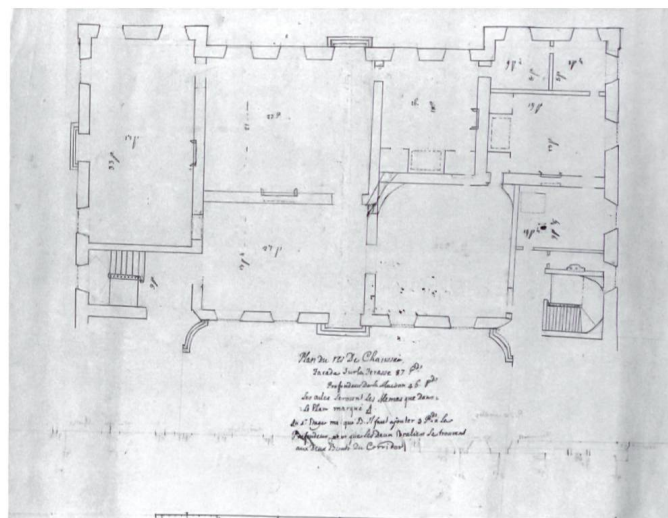


Fig. 4 Plan du rez-de-chaussée du château de Crans, seconde esquisse préparatoire, vers 1764. Encre sur papier. Archives du château de Crans (PR 4).

chambre conjugale qui devient salle d'accouchement : « A une heure du matin, j'ai quitté avec inquiétude notre chambre pour ma chambre. Depuis le matin, j'ai promené cette inquiétude autant que je l'ai pu. »⁹ « Ma chambre » signifie ici son ancienne chambre à coucher comme il le précisera deux ans plus tard, lors de la naissance de son deuxième fils : « Je suis exilé dans mon ancienne chambre de garçon et réduit à promener tout autour de l'appartement mon inquiétude et mon espérance, ma crainte et mon désir. »¹⁰ De même, après que soit né son troisième fils, le baron laisse passer quelques semaines avant de reprendre sa place dans la chambre conjugale : « Auguste [...] prend sa place ainsi que son berceau dans la chambre des enfants. [...] Madame a soupé à notre table et j'ai repris ma chambre nôtre. »¹¹

Ces extraits prouvent qu'à l'arrivée de Matilda Cleveland, un changement s'opère dans la distribution du château : l'ancienne chambre à coucher du baron est délaissée et le choix des époux se porte sur la pièce principale et centrale de l'enfilade au premier étage (fig. 3), comme l'indique l'inventaire de biens établi en janvier 1787 suite au décès du baron.¹² Dans ce document, la chambre à coucher du couple est sobrement intitulée « Chambre à coucher au-dessus de la grande salle ». L'ameublement, qui se compose de plusieurs paires de meubles – « deux grandes commodes en marqueterie avec dessus de marbre, deux grandes glaces avec cadre doré, deux tables de noyer » – souligne la fonction conjugale de la pièce.

L'adoption d'une chambre à coucher commune constitue une exception dans la région, si l'on en croit les inventaires d'autres châteaux vaudois de la même période. A titre d'exemple comparatif, on peut citer l'inventaire du château d'Hauteville rédigé en 1786, qui mentionne une « chambre de Madame » au rez-de-chaussée et une « chambre de Monsieur » à l'étage.¹³ Au château de

Coppet, selon un inventaire de 1784, les époux font également chambre séparée.¹⁴ Jacques Necker conservera cette disposition après avoir pris possession de Coppet, comme en témoigne un inventaire de 1787 qui cite une « Chambre à coucher de Madame » et une « Chambre à coucher de Monsieur le baron ». ¹⁵ Par ailleurs, dans ces deux châteaux, les chambres séparées de Madame et de Monsieur ne comportent chaque fois qu'une seule commode ou un seul secrétaire.

Ces extraits d'inventaires nous montrent qu'en matière de distribution, ce sont les règles françaises qui prévalent tant à Hauteville qu'à Coppet. En France, dans la noblesse, l'usage veut en effet que chaque conjoint dispose de son propre appartement.¹⁶ Comme l'a brillamment résumé Michelle Perrot, « l'aristocratie française est peu camérale et peu conjugale. Elle sépare les sexes [...] ». ¹⁷ En témoignent non seulement les inventaires et les plans de châteaux mais aussi les traités d'architecture. Tant Jacques-François Blondel dans son ouvrage *De la Distribution des Maisons de Plaisance*, publié en 1737–1738, que Nicolas Le Camus de Mézières dans *Le génie de l'architecture* paru près de cinquante ans plus tard, préconisent des appartements différenciés pour le maître et la maîtresse de maison. Que cette séparation des sexes soit également appliquée dans les demeures seigneuriales du Pays de Vaud est encore illustré par l'exemple du château de Crans, un édifice dont la genèse a été remarquablement bien documentée et étudiée.¹⁸ Dans les notes décrivant la manière dont il s'imaginerait son futur château, Antoine Saladin (1725–1811), seigneur de Crans, précise en 1764 : « Le premier étage doit être distribué en appartements à coucher, dont 3 ou 4 pour femmes, et le reste pour hommes [...] ». ¹⁹ Les chambres à coucher du maître et de la maîtresse de maison prennent place avec les principales pièces de réception au rez-de-chaussée, comme l'attestent plusieurs

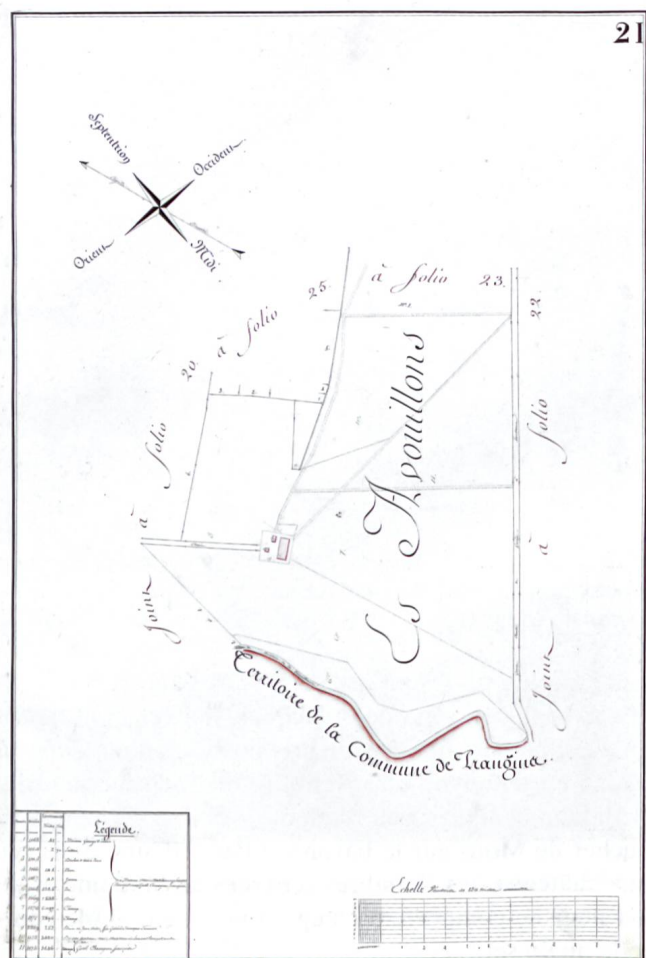


Fig. 5 Plan des Avouillons, 1827-1831. Archives cantonales vaudoises, GB 242/C1, Gland, fol. 21.

plans sur lesquels on distingue les deux chambres avec leur lit en alcôve (fig. 4).

La situation se présente différemment de l'autre côté de la Manche. A en croire Mark Girouard, jusqu'à la fin du XVII^e siècle, les couples nobles partagent fréquemment une chambre conjugale.²⁰ Sous l'influence de la France, la haute aristocratie, à savoir essentiellement les pairs (*peers*), tendra, vers la fin du XVII^e et le début du XVIII^e siècle, à adopter le principe des appartements séparés. C'est le cas à Blenheim Palace, construit entre 1705 et 1720 par Sir John Vanbrugh pour le duc de Marlborough, ou à Petworth House, réaménagé entre 1682 et 1702 pour le duc de Somerset. Cependant, la majorité des familles nobles continuent de faire chambre commune.

La présence d'une chambre à coucher conjugale à Prangins, qui traduit un écart par rapport à la norme en vigueur dans les quelques châteaux vaudois étudiés, paraît donc bien relever des usages anglais. Ce nouvel aménagement coïncidant avec l'arrivée de Matilda Guiguer, il est fort probable qu'on puisse lui en attribuer l'initiative même si aucune mention dans les archives ne permet de l'affirmer avec certitude.

Cependant, le journal du baron, que Matilda corédige, témoigne de l'empressement de la nouvelle épouse à marquer de son empreinte le château, à l'intérieur comme à l'extérieur. Sa première intervention porte sur le salon de l'appartement d'hiver ; le décor de cette pièce est revu par ses soins deux mois seulement après son arrivée : « La chambre verte ou salon d'hiver est métamorphosé en chambre bleu et blanc par notre propre industrie, nous étant lassés d'attendre le fameux tapissier Pouzay, ce qui nous fait trouver l'exécution charmante. »²¹ Il n'est pas anodin que les efforts de la nouvelle maîtresse de maison portent d'abord sur une pièce dont la principale fonction est la réception. Si ses compétences en matière de décoration et son bon goût sont reconnus, elle emportera l'approbation de ses pairs et son prestige sera reconnu. Une citation du 5 janvier 1779 confirme cette interprétation : « La pompe de la réception nous a fait dîner au rez-de-chaussée et le froid nous a fait reprendre le climat plus tempéré du salon bleu qui fait l'admiration de tous les étrangers vu que son établissement est depuis la date de notre empire. »²²

Un mois après le succès remporté par son salon d'hiver, en février 1779, Matilda Guiguer se lance aux côtés de son mari dans un nouveau projet, d'une envergure bien plus importante. Ensemble, les époux esquisseront l'idée de créer une métairie.²³ Pour ce faire, ils achètent à leur châtelain, Marc-Etienne de Ribaupierre, la terre des Avouillons sur la rive gauche de la Promenthouse, à 3 km au nord-est de Prangins (fig. 5). L'entreprise prend rapidement de l'ampleur : après avoir nivelé le terrain autour du bâtiment existant, desséché le sol de la maison et abattu les cloisons, on construit des dépendances, on trace un nouveau chemin, un pont est élevé. Un fermier du nom de Pointet est engagé comme « directeur de tous les ouvrages de terre de ce nouveau domaine »²⁴ et les travaux sont confiés au maître charpentier Louis Cugnet I (1729-1801), avec lequel Louis-François Guiguer a l'habitude de travailler. Les aménagements paysagers autour de la ferme seront considérables et s'étaleront sur plusieurs années ; ils comprendront le creusement d'un canal, la construction d'un aqueduc, la plantation d'une châtaigneraie, d'une allée de peupliers puis d'un verger.

Il faut attendre le printemps 1780 pour que la métairie soit fonctionnelle : « François Pointet va coucher pour la première fois aux Avouillons. [...] Notre métairie peut donc commencer à dater son établissement de ce jour. »²⁵ Dès lors, le domaine s'enrichira progressivement d'une basse-cour, d'un troupeau de moutons, d'une porcherie puis, à l'automne, de génisses et de vaches. Jusqu'en 1786, les époux Guiguer n'auront de cesse d'améliorer, d'agrandir et de compléter ce domaine, la dernière adjonction prenant la forme d'un bosquet dédié aux Dryades, les nymphes protectrices des arbres et des forêts.

Un exemple de ferme ornée ?

Le projet des Avouillons présente de nombreuses similitudes avec un type de jardin anglais nommé « *ornamented farm* » ou « ferme ornée ». Décrit pour la première fois par Stephen Switzer en 1715 dans son ouvrage *The Nobleman, Gentleman and Gardener's Recreation*, il s'agit en résumé d'un domaine agricole conçu sur la base de principes à la fois esthétiques et utilitaires. L'idée est d'intégrer une ferme, ses dépendances, ses champs cultivés et ses animaux domestiques au paysage entourant un château ou une maison de campagne.²⁶ Les premiers exemples de ferme ornée sont Woburn Farm dans le Surrey, qui date des années 1730, et The Leasowes dans le Warwickshire, aménagé entre 1745 et 1763. Tous deux furent abondamment cités en exemple dans les traités de jardinage de l'époque²⁷ et contribuèrent à populariser le jardin paysager anglais. L'idée principale de la ferme ornée, à savoir allier l'utile à l'agréable, se retrouve clairement dans l'entreprise menée à Prangins.

D'une part, Louis-François Guiguer conçoit Les Avouillons comme une ferme en activité dont le rendement doit être aussi profitable que celui de la ferme principale du château. Le mot « amélioration » revient à plusieurs reprises dans le journal. En date du 13 décembre 1779, le baron écrit : « Les prés passent sous l'inspection immédiate de Monsieur Renz et sur ses succès se fondent les espérances de l'amélioration prochaine de l'ancien domaine et du nouveau, les Avouillons. »²⁸ Cinq ans plus tard, ce souci de rentabilité est toujours présent : « Les comptes faits de l'administration du troupeau, sous le contrôleur Madame de Prangins. L'année 1783 a très notable amélioration et 1784 le troupeau est plus nombreux, plus beau ; et la laiterie mieux fournie. »²⁹

D'autre part, la métairie s'inscrit dans les embellissements paysagers qu'entreprend le baron. Christophe Amsler³⁰ a montré que, contrairement à ses aïeux, qui avaient créé des jardins aux environs immédiats du château, Louis-François s'éloigne du cœur du domaine pour mettre en valeur un certain nombre de lieux privilégiés de sa campagne, qui deviennent autant de buts de promenades dont le journal se fait l'écho : « Promenade en voiture, mari et moi, très conjugalement aux Avouillons par le nouveau chemin [...] ». ³¹ Réalisation marquante dans la vie de couple des Guiguer, Les Avouillons sont aussi synonyme de plaisir partagé. L'implication commune des époux dans le succès de l'entreprise est en effet soulignée à maintes reprises. Au fil du temps, le domaine devient la destination privilégiée des excursions en famille et sa faveur s'accroît d'année en année : 21 janvier 1783 : « Faute de plus doux plaisirs, Mama, enfants Charles et Auguste et Papa, nous avons été voir aux Avouillons notre nouveau troupeau très bien parqué. » ;³² 28 janvier 1784 : « Hier est née aux Avouillons N. seconde fille de sieur et dame Pointet. Tout est pour le mieux. Et cette contrée bénie des Avouillons se peuple *intra-muros et extra*. »³³



Fig. 6 Portrait de Matilda Guiguer née Cleveland, baronne de Prangins, de Johann Georg Zell, 1781. Huile sur toile, 115,5 × 93 cm. Collection particulière.

Un « empire à administrer » : le château comme lieu d'exercice du pouvoir féminin

Trois mois seulement après avoir acquis la terre des Avouillons, le baron en parlera comme d'une « nouvelle principauté ». ³⁴ Domaine dans le domaine, la métairie représente une sorte d'utopie domestique et un lieu d'épanouissement personnel, conjugal et familial. Louis-François Guiguer l'a bien compris, lui qui prend soin dans son testament rédigé en 1783 de léguer la ferme des Avouillons à Matilda avec jouissance à vie. ³⁵ De fait, et même s'ils se partagent la responsabilité – Louis-François s'occupant davantage des aspects paysagers et Matilda de la ferme à proprement parler – Les Avouillons sont considérés par tous deux comme le domaine privilégié de cette dernière. Elle y exerce son autorité, y est reine, comme l'atteste de façon répétée le journal : « J'ai mené ma ménagère à sa métairie pour lui faire approuver les projets », « Elle a visité les Avouillons, son domaine. », « Madame de Prangins s'est mise à la tête du bureau pour la direction de la laiterie. Cette branche du ministère est fort étendue parce qu'elle réunit celle pour le troupeau. », « Aux Avouillons grande joie de revoir leur reine. » ³⁶ Bien que ces attributions de fonctions ne soient pas dénuées d'humour, elles démontrent néanmoins les ambitions de la jeune épouse : douée d'un certain esprit

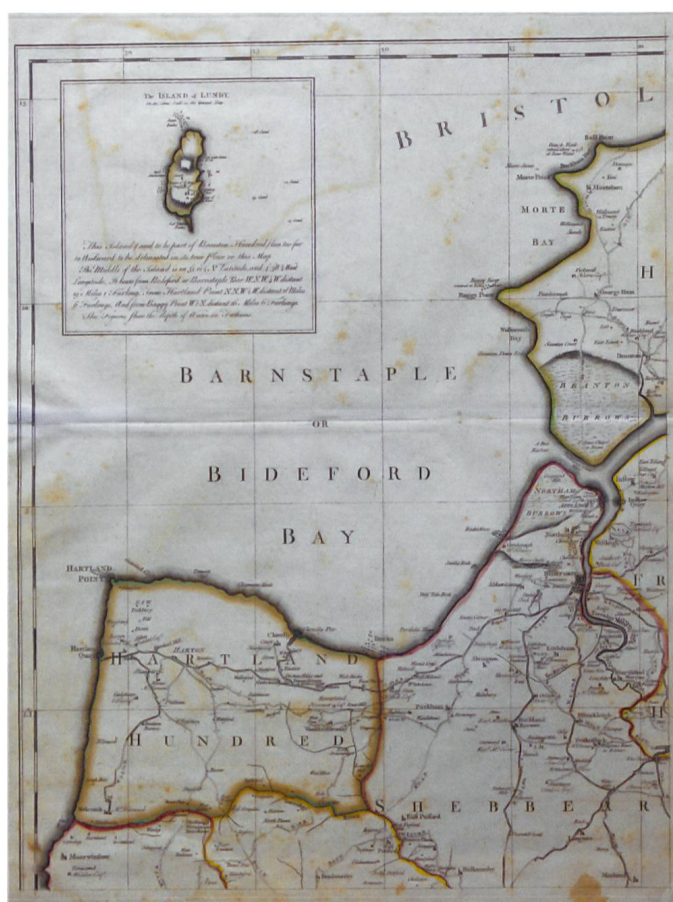


Fig. 7 Benjamin Donn, *A Map of the Country of Devon*, carte (détail), 1765.

d'entreprise, elle aspire à s'investir dans la direction d'une petite exploitation agricole. En cela, la métairie représente pour elle un microcosme propice à l'exercice d'une forme de pouvoir.

En soi, les aménagements à l'intérieur et même à l'extérieur du château de Prangins à l'arrivée de Matilda Cleveland n'ont rien d'étonnant. Dans l'histoire d'une demeure, les mariages marquent en général autant d'étapes de rénovation ou d'agrandissement. Ce qui caractérise les interventions de la baronne, en revanche, c'est le pouvoir dont elle semble les investir et la conscience qu'elle en a. Sous sa plume, les mots « industrie », « administration » et « empire » paraissent illustrer les formes plurielles que prend le rôle d'une maîtresse de maison. Le mot « industrie » signifie qu'elle a mis son travail et ses propres aptitudes – dans le cas du salon d'hiver, il s'agit de ses dons de tapissière – au service de la décoration intérieure. Cette affirmation se retrouve dans le portrait que la baronne confie au peintre allemand Johann Georg Zell (1740–1808) trois ans après son installation à Prangins (fig. 6). Elle choisit de se faire représenter dans un intérieur, un tambour de broderie à la main. Les travaux d'aiguille, plus qu'une simple occupation, sont alors perçus, du moins en Angleterre, comme un des domaines d'expertise féminine.³⁷ Le cercle de broderie ne se résume dès lors pas à un simple élément de décor, mais évoque le talent que la baronne déploie pour l'embellissement et le confort du château, et participe de l'image qu'elle veut donner d'elle-même. Quant au mot « administration », qui revient à plusieurs reprises, il sous-entend que la baronne doit organiser, diriger et surveiller les travaux ménagers au château comme aux



Fig. 8 Vue du caprice de Tapeley Park, par-delà l'estuaire des rivières Tor et Torridge avec l'île de Lundy dans le lointain, de William Tomkins, vers 1770. Huile sur toile, 77 × 101 cm. Collection particulière.



Fig. 9 Vue du domaine de Tapeley Park depuis le nord-ouest avec les villages d'Appledore à gauche et d'Instow à droite, de William Tomkins, vers 1770. Huile sur toile, 77 × 101 cm. Collection particulière.

Avouillons ; le terme « empire », enfin, même s'il n'est pas dénué d'une pointe d'ironie, est révélateur du pouvoir, du prestige et sans doute de la satisfaction personnelle que lui procure sa fonction d'épouse et de maîtresse de maison.³⁸ L'historienne anglaise Amanda Vickery a souligné dans son livre intitulé *The Gentleman's daughter. Women's lives in Georgian England*,³⁹ qui se base sur des écrits personnels de femmes issues de la petite noblesse provinciale, la volonté de celles-ci de marquer de leur empreinte le territoire sur lequel elles règnent en maîtresses. Plus récent, son ouvrage *Behind closed doors. At home in Georgian England* démontre brillamment que le mariage et la tenue d'un ménage offrent en effet aux femmes anglaises du XVIII^e siècle un espace créatif dans lequel elles peuvent prendre des initiatives, faire valoir leurs compétences et exercer un certain pouvoir.⁴⁰

L'exemple de Matilda Guiguer fait écho aux recherches d'Amanda Vickery et nous autorise à envisager que la jeune femme a souhaité introduire à Prangins des idées et des façons de faire qui lui sont propres. Une de ses références en matière de tenue d'un ménage est certainement Tapeley Park, le domaine familial décrit dans le journal comme « un grand bien dans une belle terre ». ⁴¹ Située sur un promontoire, la propriété domine l'estuaire de la Torridge, à Westleigh, près de Bideford (fig. 7). L'édifice principal fut construit dans la première décennie du XVII^e siècle avant d'être agrandi par le demi-frère de Matilda, John Cleveland II, qui hérita du domaine en 1763.

Quatre vues documentent Tapeley Park ; elles forment un ensemble et sont de la main de William Tomkins (1730–1792), membre de la Royal Academy of Arts, qui se spécialisa dans les vues de domaines au rendu topographique précis (fig. 8–10).⁴² Elles datent des années 1770, à



Fig. 10 Vue du domaine de Tapeley Park depuis le sud-ouest avec l'église de Westleigh à gauche, de William Tomkins, vers 1770. Huile sur toile, 77 × 101 cm. Collection particulière.

une époque où la noblesse d'Outre-Manche a de plus en plus tendance à délaisser la capitale et se plaît à séjourner longuement sur ses terres à la campagne. Les représentations de domaines, qui flattent l'orgueil des propriétaires terriens, connaissent alors une très grande vogue, d'abord en gravure, puis en peinture. Ces quatre vues de Tapeley proposent des paysages dans lesquels les ouvrages de la main de l'homme – édifices, fabriques, villes – sont relégués à l'arrière-plan de la composition et s'inscrivent harmonieusement dans une nature au caractère champêtre marqué. La représentation du manoir ou *country house* de Tapeley est particulièrement pittoresque, le bâtiment en pierre blanche à plan massé dominant un paysage vallonné de bois et de prairies où paissent des troupeaux (fig. 11).

En arrivant au château de Prangins, Matilda Guiguer née Cleveland n'a-t-elle pas imaginé faire de la baronnie vaudoise une sorte de *country house* à l'anglaise, en s'inspirant du modèle familial ? Cette envie, si elle n'est pas aisée à prouver, aurait été d'autant mieux accueillie par son époux qu'elle rencontrait un terreau favorable. En effet, au lieu d'être confrontée à de grandes différences, la jeune femme découvre à Prangins un environnement qui lui est plutôt familier. Les aspirations de Louis-François Guiguer, très intéressé par les questions d'agronomie, sont proches de celles du père ou du demi-frère aîné de Matilda sur leur terre du Devon, et son mode de vie d'homme principalement occupé à la gestion de sa baronnie n'est pas sans évoquer celui du gentilhomme terrien d'Outre-Manche.

Une comparaison entre les vues de Tapeley et la seule représentation connue de Prangins au XVIII^e siècle semble conforter cette hypothèse (fig. 12). Signée Louis-Auguste Brun (1758–1815), elle montre le château sur sa butte naturelle, vu depuis le nord-est, avec le lac Léman



Fig. 11 Vue de la propriété de Tapeley Park, de William Tomkins, vers 1770. Huile sur toile, 77 × 101 cm. Collection particulière.

et les Alpes françaises à l'horizon. Grâce au journal qui la mentionne, l'œuvre peut être datée de 1779, soit un an environ après l'arrivée de Matilda Cleveland. Au premier plan, des membres de la famille Guiguer font une pause dans leur promenade pour se divertir à la vue de deux cabris. La présence, à quelques pas du château, de chèvres et de vaches, n'est certainement pas fortuite et sert à rappeler l'intérêt des époux pour l'agriculture et l'élevage, qui trouvera son épanouissement dans la métairie des Avouillons. En rapprochant l'œuvre de Brun des peintures de Tomkins, on s'aperçoit que la représentation d'un château en terre vaudoise n'est pas si éloignée de celle d'une propriété noble du sud de l'Angleterre ; la vision idyllique d'un domaine dans lequel hommes et bêtes cohabitent harmonieusement est commune aux deux.

Conclusion

Pour conclure, l'impact de l'origine anglaise de la baronne de Prangins sur les deux exemples étudiés, la chambre conjugale et la métairie des Avouillons, ne se laisse pas prouver de manière irréfutable. Certes, des éléments ont pu être avancés qui rendent probable l'inspiration par des modèles venus d'Angleterre mais il faut rester prudent. Ainsi, l'étude comparative des chambres à coucher se base sur quelques exemples seulement de châteaux vaudois qu'il conviendrait de multiplier pour mieux mesurer l'originalité de Prangins. Par ailleurs, l'exemple de la métairie des Avouillons, bien qu'il présente les caractéristiques d'une ferme ornée à l'anglaise, peut cependant aussi être rapproché des idées des physiocrates, venues de France. Répandues par les Sociétés économiques dans toute l'Europe, y compris en Suisse,



Fig. 12 Vue du château de Prangins depuis le nord-est, attribuée à Louis-Auguste Brun, vers 1779. Huile sur toile, 45 × 35,5 cm. Musée national suisse (LM 12604).

les théories physiocrates ont influencé Louis-François Guiguer et son châtelain Marc-Etienne de Ribaupierre dans la manière de gérer la baronnie de Prangins et ce avant l'arrivée de Matilda Cleveland.⁴³

En revanche, ce que cette contribution a souligné, c'est le rôle prépondérant et indéniable que joue Matilda Guiguer dans les aménagements dès son arrivée en 1778. Le château devient un terrain d'expérimentation et d'innovation, un espace de liberté aussi qui permet à la jeune femme d'asseoir son autorité et son prestige. Le journal de Louis-François et Matilda Guiguer relate à de nombreuses reprises la facilité avec laquelle la baronne rencontre l'approbation de son époux et peut mettre en œuvre ses idées. Cette aisance dans les rapports conjugaux, qui permet à chacun de jouer pleinement son rôle de mari ou de femme, s'explique par les liens préexistants entre les familles Guiguer et Cleveland, par la longue période qui a permis aux cousins de se courtiser et donc de bien se connaître et, enfin, par le mode de vie proche de celui d'un noble terrien anglais adopté par Louis-François Guiguer. Tous les éléments étaient donc réunis pour accueillir favorablement les initiatives de la jeune Anglaise, forcément inspirée par les connaissances et expériences accumulées dans son pays d'origine, que ce soit à Londres ou à Tapeley Park. Dès lors, il serait sans doute intéressant d'élargir l'angle d'approche choisi en considérant les aménagements entrepris suite à l'arrivée d'une épouse comme une possible manifestation du sentiment amoureux d'une part, et en les inscrivant dans une recherche plus étendue sur le château comme lieu d'exercice du pouvoir féminin, d'autre part.

AUTEUR

Helen Bieri Thomson, Conservatrice, directrice suppléante, Musée national suisse - Château de Prangins, CH-1197 Prangins

NOTES

- ¹ LOUIS-FRANÇOIS GUIGUER, baron de Prangins, *Journal 1771–1786*, édité par Rinantonio Viani, avec une introduction et une postface de Chantal de Schoulepnikoff, Prangins 2007–2009, 3 vol. Les extraits du *Journal* cités dans cet article présentent une orthographe et une ponctuation modernisées.
- ² *Journal* (cf. note 1), 3 août 1778, vol. 1, p. 443.
- ³ *Ibidem*, 20 et 24 avril 1771, vol. 1, p. 52, 55–56.
- ⁴ Voir BERNARD BURKE, *A Dictionary of the Landed Gentry*, Londres 1862, p. 254–255.
- ⁵ Juliana Cleveland est domiciliée à 15 Argyll Street. – *Journal* (cf. note 1), 27 avril 1778, vol. 1, p. 442.
- ⁶ *Journal* (cf. note 1), 1^{er} juillet 1780, vol. 2, p. 145.
- ⁷ *Ibidem*, 30 août 1784, vol. 3, p. 46.
- ⁸ *Ibidem*, 22 février 1779, vol. 2, p. 21.
- ⁹ *Ibidem*, 16 mai 1779, vol. 2, p. 46.
- ¹⁰ *Ibidem*, 26 août 1780, vol. 2, p. 165.
- ¹¹ *Ibidem*, 31 janvier 1782, vol. 2, p. 280.
- ¹² Archives cantonales vaudoises (ACV), BIM 2058, p. 301–372, Cour baillivale de Nyon. Cet inventaire est publié dans le troisième volume du *Journal* de LOUIS-FRANÇOIS GUIGUER (cf. note 1).
- ¹³ *Inventaire du mobilier existant dans le château d'Hauteville et ses dépendances fait au mois d'octobre 1786*, extraits publiés dans FRÉDÉRIC GRAND D'HAUTEVILLE, *Le château d'Hauteville et la baronnie de St-Légier et La Chiésaz*, Lausanne 1932, p. 70–85.
- ¹⁴ *Etat et inventaire des meubles du château de Coppet*, 21 octobre 1784 (Archives du château de Coppet, carton IX, n° 6).
- ¹⁵ *Etat des appartements et inventaire des meubles du château de Coppet, appartenant au noble et généreux Seigneur Baron Necker et loués à son Altesse Royale Monseigneur le Duc de Gloucester pour le terme de six mois par location signée d'Eq. Ducolster (?) le 15 janvier 1787* (Archives du château de Coppet, carton IX, n° 7).
- ¹⁶ Voir PETER THORNTON, *L'époque et son style. La décoration intérieure, 1620–1920*, Paris 1986, p. 94. – MICHEL FIGEAC, *Châteaux et vie quotidienne de la noblesse. De la Renaissance à la douceur des Lumières*, Paris 2006, p. 226. – ODILE NOUVEL-KAMMERER, *La création de la chambre conjugale*, in: *Rêves d'alcôves. La chambre au cours des siècles* (= catalogue d'exposition), Paris 1995, p. 104–127.
- ¹⁷ MICHELLE PERROT, *Histoires de chambres*, Paris 2009, p. 66.
- ¹⁸ MONIQUE FONTANNAZ / MONIQUE BORY, *Le château de Crans, une œuvre genevoise ?*, in: *Genava* 37, 1989, p. 59–115.
- ¹⁹ *Ibidem*, p. 62.
- ²⁰ MARK GIROUARD, *Life in the English Country House*, Londres 1980, p. 150.
- ²¹ *Journal* (cf. note 1), 12 octobre 1778, vol. 1, p. 462.

- ²² *Ibidem*, 5 janvier 1779, vol. 1, p. 470.
- ²³ *Ibidem*, 16 février et 7 avril 1779, vol. 2, p. 19 et 30.
- ²⁴ *Ibidem*, 1–2 mai 1779, vol. 2, p. 38.
- ²⁵ *Ibidem*, 19 mars 1780, vol. 2, p. 127.
- ²⁶ ANNE JENNINGS, *Georgian Gardens*, Londres 2005, p. 24. – VANYA HUG, *Die Eremitage in Arlesheim. Ein English-Chinesischer Landschaftsgarten der Spätaufklärung*, Worms 2008, p. 43–44.
- ²⁷ Voir THOMAS WHATELY, *Observations on modern gardening*, Londres 1770, et CLAUDE-HENRI WATELET, *Essai sur les jardins*, Paris 1774.
- ²⁸ *Journal* (cf. note 1), 13 décembre 1779, vol. 2, p. 107.
- ²⁹ *Ibidem*, 16 juillet 1784, vol. 3, p. 31.
- ³⁰ CHRISTOPHE AMSLER, *Notes sur la forme des jardins du château de Prangins au XVIII^e siècle*, in: *Revue suisse d'art et d'archéologie* 43, 1986, p. 238–246.
- ³¹ *Journal* (cf. note 1), 11 août 1780, vol. 2, p. 159.
- ³² *Ibidem*, 21 janvier 1783, vol. 2, p. 365.
- ³³ *Ibidem*, 28 janvier 1784, vol. 2, p. 440.
- ³⁴ *Ibidem*, 25 mai 1779, vol. 2, p. 49.
- ³⁵ ACV, BIM 2058, Cour baillivale de Nyon, testament de Louis-François Guiguer de Prangins, 7 août 1783, articles 4 et 5.
- ³⁶ *Journal* (cf. note 1), 12 mai 1779, 22 mai 1780, 11 janvier et 30 juin 1783, vol. 2, p. 44, 135, 362 et 395.
- ³⁷ AMANDA VICKERY, *Behind Closed Doors. At Home in Georgian England*, Londres 2009, p. 182.
- ³⁸ A propos des droits que lui a conférés le mariage, Matilda Guiguer écrit qu'ils lui « donnent une domination plus sûre, plus étendue et plus incontestable » [que ceux de sa majorité] (*Journal* [cf. note 1], 11 janvier 1779, vol. 1).
- ³⁹ AMANDA VICKERY, *The Gentleman's Daughter. Women's lives in Georgian England*, New Haven, Londres 1998.
- ⁴⁰ *Ibidem*, p. 129 et 160.
- ⁴¹ *Journal* (cf. note 1), 28 avril 1784, vol. 2, p. 462.
- ⁴² Ces quatre peintures à l'huile sur toile ont été vendues en 1988 par la galerie londonienne Lane Fine Art, qui les tenait de la famille Christie, héritière de Tapeley. Elles se trouvent à présent dans une collection particulière en Europe.
- ⁴³ La société économique de Berne avait une section à Nyon qui comptait parmi ses membres plusieurs proches du baron, dont son châtelain Marc-Etienne de Ribeaupierre et son ami Elie-Salomon-François Reverdil. Voir AUGUSTE VERDEIL, *Histoire du canton de Vaud*, vol. 3, Lausanne 1854, p. 237–238.

PROVENANCE DES ILLUSTRATIONS

- Fig. 1, 6: Collection particulière (photos Claude Bornand).
 Fig. 2: Copenhague, Statens Museum for Kunst (photo Hans Petersen).
 Fig. 3: Musée national suisse (photo Claude Bornand).
 Fig. 4: Photo Claude Bornand.
 Fig. 5: Archives cantonales vaudoises (photo Rémy Gindroz).
 Fig. 7: North Devon Record Office.
 Fig. 8–11: Lane Fine Art, Londres.
 Fig. 12: Musée national suisse.

RÉSUMÉ

La période la mieux connue du château de Prangins coïncide avec la présence du baron Louis-François Guiguer. Deux sources principales viennent la documenter : un journal tenu de 1771 à 1786 par le baron, ainsi qu'un inventaire de biens établi à son décès. En comparant ces documents avec les archives d'autres châteaux du Pays de Vaud, force est de constater que Prangins présente des particularités, tant dans les aménagements intérieurs du château que dans des interventions sur le domaine, qui semblent relever de la tradition anglaise plutôt que de celle, française, qui donne habituellement le ton dans notre région. Cette contribution étudie quelques exemples de travaux entrepris peu après le mariage du baron avec Matilda Cleveland, dont l'aménagement d'une chambre à coucher conjugale et la création d'une métairie. Elle cherche à éclairer le contexte dans lequel ces initiatives voient le jour à Prangins et tente de mesurer l'impact sur celles-ci de l'origine anglaise de la jeune baronne.

ZUSAMMENFASSUNG

Die bekannteste Epoche des Schlosses von Prangins fällt mit der Zeit von Baron Louis-François Guiguer zusammen und ist durch zwei Hauptquellen dokumentiert: ein vom Baron zwischen 1771 und 1786 verfasstes Tagebuch sowie ein anlässlich seines Todes angelegtes Güterinventar. Wenn man diese Dokumente mit denjenigen aus Archiven anderer Schlösser der Waadt vergleicht, stellt man fest, dass Prangins bestimmte Besonderheiten sowohl bezüglich der Inneneinrichtung des Schlosses als auch hinsichtlich der baulichen Entwicklungen auf dem Gut aufweist, die eher von der englischen als von der französischen Tradition herrühren, die normalerweise in dieser Gegend den Ton angab. Der Beitrag untersucht einige Beispiele von Umbauten, die kurz nach der Heirat des Barons mit Matilda Cleveland unternommen wurden, nämlich die Einrichtung eines ehelichen Schlafzimmers und die Errichtung eines kleinen Gehöfts (Meierhofes). Zudem soll der historische Kontext erläutert werden, vor dessen Hintergrund diese Anstrengungen in Prangins unternommen wurden. Ebenso wird versucht, den Einfluss zu ermessen, den die englische Herkunft der jungen Baronin auf die Umbauten hatte.

RIASSUNTO

Il periodo del castello di Prangins che è stato studiato più a fondo è quello della presenza del barone Louis-François Guiguer. Questo periodo è documentato da due fonti principali: un diario dal 1771 al 1786 scritto dal barone stesso, come pure un inventario dei beni compilato alla sua scomparsa. Un confronto di questi documenti con gli archivi di altri castelli del Pays de Vaud consente di constatare che Prangins presenta delle particolarità, sia per quanto riguarda la gestione degli spazi interni del castello sia per gli interventi sull'insieme, che sembrano rifarsi alla tradizione inglese piuttosto che a quella francese, in genere prevalente nella nostra regione. Il presente saggio parte dall'esempio di alcuni lavori eseguiti poco dopo il matrimonio del barone con Matilda Cleveland, ossia l'allestimento di una camera da letto coniugale e la realizzazione di un piccolo podere. Lo studio tenta di illustrare il contesto in cui queste iniziative furono ideate a Prangins e si propone di misurare l'impatto avuto su di esse dall'origine inglese della giovane baronessa.

SUMMARY

The Prangins château's best-known period coincides with the presence there of Baron Louis-François Guiguer. Two main sources attest to this: a diary that the Baron kept from 1771 to 1786 and an inventory of his assets drawn up upon his death. Comparing these documents with the archives in other Pays-de-Vaud castles reveals that Prangins was exceptional with respect as much to the castle's interior decoration as to various additions to the estate. One notes a certain English touch in contrast to the French influence ordinarily found in this region. The present contribution examines several examples of works carried out after the Baron's marriage to Matilda Cleveland, including the couple's bedroom and the creation of an ornamented farm. It seeks to shed light upon the context in which these initiatives were taken in Prangins and to provide a measure of the influence exerted by the young Baroness of English origin.